



OBSERVATOIRE
DU DÉCROCHAGE
EN BRETAGNE

Synthèse régionale réalisée dans le cadre
du Chantier 7.1 du CPRDFOP,
« Prévention des ruptures de parcours
en formation initiale et accompagnement
des jeunes en situation de décrochage »

Les jeunes en situation de décrochage scolaire en Bretagne

Synthèse régionale annuelle 2020-2021

Partenaires mobilisés au titre des politiques de lutte contre le décrochage dans le cadre des instances de pilotage et de coordination animée par la région Bretagne.



Nous remercions **Michaël Brignon** coordinateur régional de la MLDS, **Sophie Raulet**, coordinatrice régionale de la MIJEC et **Isabelle Toussaint-Aymerich**, Directrice Adjointe – Service Académique d'Information et d'Orientation et Correspondante Académique du Décrochage Scolaire, pour leur contribution à la partie 1 de la synthèse.

Glossaire

BEP	Brevet d'études professionnelles
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CIO	Centre d'information et d'orientation
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DOM	Départements d'outre-mer
ÉPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
EREA	Établissement régional d'enseignement adapté
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IME	Institut médico-éducatif
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
JDC	Journée défense et citoyenneté
LEGT	Lycée d'enseignement général et technologique
LPO	Lycée polyvalent
MIJEC	Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique
MLDS	Mission de lutte contre le décrochage scolaire
NEET	Ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi (<i>Neither in Education, Employment or Training</i>)
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse

PSAD	Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs
RDS	Référent décrochage scolaire
RP	Recensement de la population
SAIO	Service académique d'information et d'orientation
SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté
SEP	Section d'enseignement professionnel
SIEI	Système interministériel d'échanges d'informations
SIFPRO	Section d'initiation et de première formation professionnelle
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
ULIS	Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Nota bene

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de faciliter la lecture.

Sommaire

Introduction 4

FICHE / Les faits marquants pour l'année scolaire 2020-2021 5

FICHE / Quelle situation pour les jeunes en 2020-2021 ? 6

PARTIE 1 / Mobilisation en amont du décrochage scolaire 8

Paysage de la prévention du décrochage scolaire 9

Lutte contre le risque de rupture : les publics accueillis par la MLDS et la MIJEC 10

PARTIE 2 / Le repérage du décrochage scolaire en Bretagne 13

Le SIEI en 2020-2021 13

En 2020-2021, 7320 jeunes potentiellement en décrochage scolaire en Bretagne 14

Qui sont les jeunes bretons signalés par le SIEI ? 16

**PARTIE 3 / Focus sur le travail des PSAD :
repérage, relance et nouvel accompagnement 18**

Un tiers des décrocheurs était en formation ou en emploi 18

Différentes formes de non-recours des jeunes ? 21

Obligation de formation : première année de mise en œuvre 22

Introduction

Dans un souci de mieux connaître le phénomène du décrochage scolaire en Bretagne et ainsi adapter les politiques publiques menées au titre de la lutte contre les ruptures de parcours en formation initiale, le Conseil régional de Bretagne a lancé avec l'appui du GREF Bretagne, un observatoire du décrochage scolaire. Il s'agit ainsi de mieux saisir l'évolution du phénomène dans le temps comme les caractéristiques des décrocheurs (filles/garçons, formation d'origine, propositions d'accompagnement, etc.)

La construction de cet observatoire s'est faite en étroite collaboration avec les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD), chevilles ouvrières de la démarche, le Rectorat, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne et l'Association Régionale des Missions Locales. Dans un contexte où les alertes se multiplient sur la situation particulière des jeunes¹, l'articulation des politiques publiques et des différents niveaux d'intervention est primordiale. Les données produites par l'Observatoire ainsi que le travail des PSAD participent à l'ambition de proposer un accompagnement individualisé aux jeunes les plus en difficultés.

Cette synthèse présente, pour la troisième année consécutive, les éléments d'analyse issus des données transmises par les PSAD. Elle apporte un éclairage approfondi sur la lutte contre le décrochage scolaire en Bretagne. Dans l'optique de suivre l'évolution du travail d'intervention en amont du repérage des situations de décrochage, cette synthèse relaie également les enquêtes et données des Centres d'information et d'orientation (CIO) d'une part, de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et de la Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (MIJEC) d'autre part. Ces données permettent d'analyser l'évolution de ce travail effectué avec les élèves, les équipes éducatives et pédagogiques durant le parcours de formation, dans les établissements publics et privés. En complément de cette synthèse régionale, chaque PSAD est destinataire, deux fois par an, d'un point de situation à l'échelle de son territoire d'intervention. L'ensemble des partenaires institutionnels de la stratégie régionale de lutte est également destinataire de points de situation intermédiaire, au niveau départemental et régional.

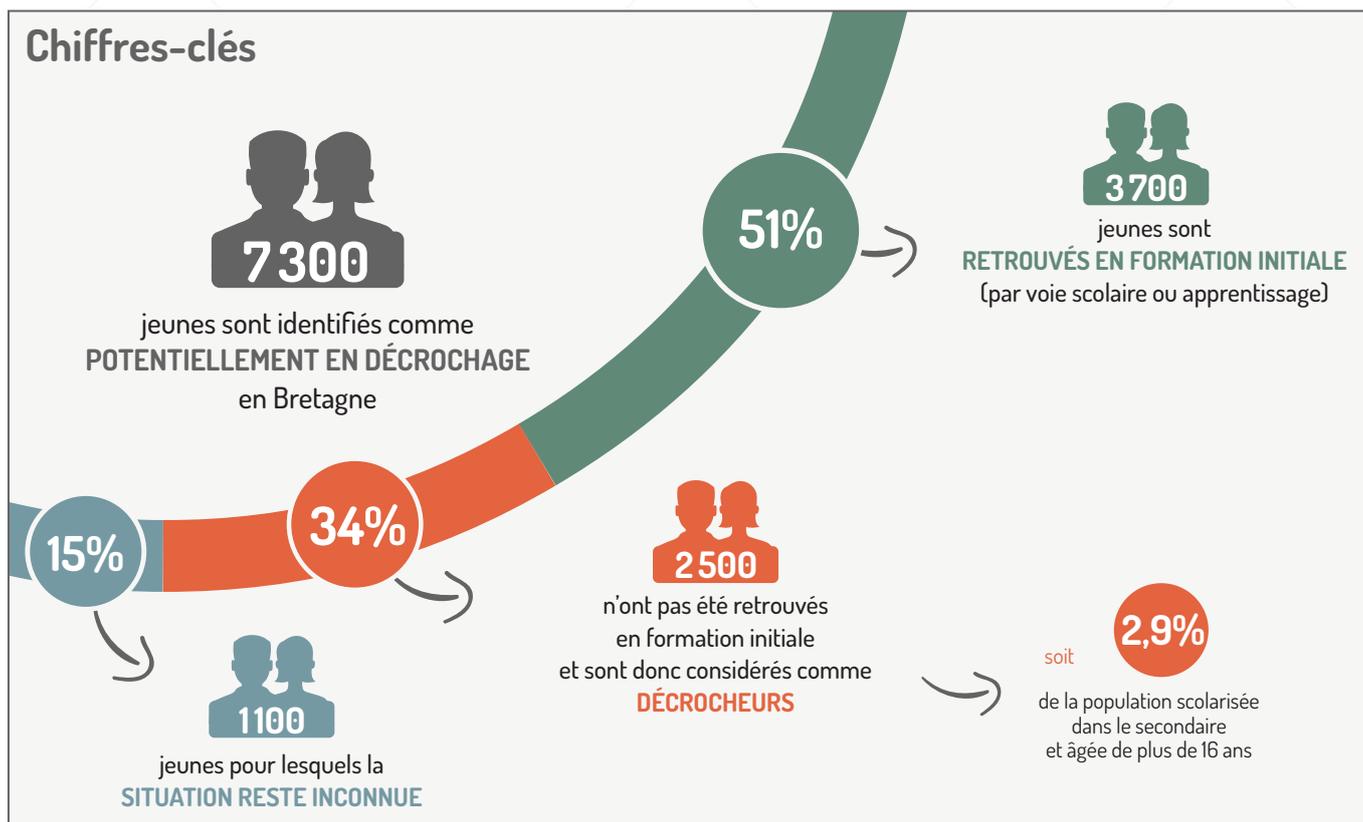
Vous trouverez dans la première partie une proposition d'indicateurs relatifs aux actions de prévention, médiation et accueil réalisées en amont du décrochage scolaire, c'est-à-dire avant le passage de relais aux PSAD.

La deuxième partie aborde le repérage des décrocheurs scolaires en Bretagne et en précise les contours.

La troisième partie présente spécifiquement le public des décrocheurs repérés, au regard du genre, de la dernière classe suivie, ou encore du type d'établissement.

1. Selon le baromètre 2021 sur la jeunesse suivi par la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative), la pandémie est considérée comme une période très pénible à vivre pour un jeune sur deux. Sont particulièrement mises en avant les difficultés d'ordre psychologique et le sentiment d'isolement, devant les difficultés socio-économiques.

Chiffres-clés



Les faits marquants de l'année scolaire 2020-2021

La mise en œuvre de l'obligation de formation des jeunes mineurs

- Le suivi des jeunes concernés par l'obligation de formation est intégré à RIO Suivi, l'outil des PSAD.
- En collaboration avec les partenaires de la PSAD, les missions locales ont en charge le contrôle de la situation du jeune vis-à-vis de cette obligation de formation.

La volonté nationale d'améliorer le repérage

- Ouverture du repérage hors des listes RIO en instaurant des flux hebdomadaires d'interconnexion entre RIO Suivi et le logiciel des missions locales, i-milo.
 - Passage effectif à quatre campagnes RIO : octobre 2020, février 2021, avril 2021, juin 2021.

Le périmètre des listes SIEI de ces quatre campagnes

- Les listes de **jeunes en situation de décrochage scolaire** concernent les élèves âgés de 16 à 30 ans, scolarisés durant l'année scolaire précédente (2019/2020) ou durant l'année scolaire actuelle (2020/2021), qui **n'ont pas obtenu le diplôme (niveau IV BAC ou V CAP, BEP) correspondant à la formation suivie et qui ne sont pas scolarisés** - à l'Éducation nationale ou à l'Agriculture -, ni détenteurs d'un contrat d'apprentissage [à la date de la campagne].
- Les **jeunes de 16 à 18 ans** qui ne remplissent pas leur obligation de formation s'ils ne sont **ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi**. Les jeunes **mineurs diplômés sans solution de formation ou d'insertion** relèvent bien de cette catégorie.

L'impact de la crise sanitaire sur les calendriers ?

- Durant le troisième confinement national du 3 avril au 3 mai 2021, les établissements scolaires ont vu la période du **5 avril au 3 mai 2021 réorganisée** pour garantir la continuité pédagogique à distance et harmoniser la période de vacances scolaires pour toutes les académies.
- Les CIO et les missions locales n'ont pas connu de période de fermeture imposée mais ont ajusté l'accueil des jeunes et de leur famille et le suivi en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Quelle situation pour les jeunes en 2020-2021 ?

La description du contexte régional à partir des indicateurs habituellement détaillés doit pouvoir tenir compte des impacts de la pandémie de Covid-19. Les indicateurs départementaux de réussite scolaire et de suivi des difficultés de lecture sont datés de 2020, le dernier recensement de la population disponible se réfère à l'année 2018. Si ces derniers sont utiles pour décrire la situation « d'avant crise », les résultats nationaux de l'enquête EpiCoV¹ donnent à voir les conséquences sociales de la pandémie sur les 18-24 ans.

Les taux de réussite aux examens en Bretagne restent parmi les plus élevés en 2020

La Bretagne se positionne systématiquement parmi les trois premières académies, pour la réussite aux examens. La session 2020 ne fait pas exception : la région enregistre 98,6% de réussite au bac général, 93,3% au bac professionnel. Les quatre départements s'affichent tous au-dessus des taux de réussite nationaux, avec des écarts importants pour la voie professionnelle.

Vigilance : plusieurs changements dans les données récentes disponibles ne permettent pas de comparer les indicateurs dans le temps. Les données 2020 de la JDC portent sur un nouveau test de lecture. Par ailleurs, les passations ont été menées en présentiel et en distanciel, selon les sessions. Les profils ne sont donc pas comparables aux années précédentes. Les taux de réussite aux sessions 2020 du CAP n'ont pas été publiés.

Les profils des départements bretons

Territoires	Performance en lecture et réussite aux examens			Part des 25-34 ans diplômés du supérieur	Part des 20-24 ans sans diplôme	Taux de chômage parmi les 15-24 ans	Taux d'emploi parmi les 15-24 ans	Part des 15-24 ans NEET*
	Part de jeunes en difficulté de lecture	Taux de réussite au Bac général	Taux de réussite au Bac professionnel					
Bretagne	NC	98,6%	93,3%	43%	7%	24%	30%	13%
Côtes-d'Armor	8,1%	98,3%	93,7%	38%	10%	25%	37%	15%
Finistère	6,2%	98,8%	94,5%	43%	7%	25%	29%	14%
Ille-et-Vilaine	5,7%	98,5%	91%	48%	6%	22%	30%	12%
Morbihan	6,4%	98,9%	94,9%	40%	9%	25%	31%	15%
France (+DOM)	9,5%	97,6%	90,4%	44%	10%	27%	29%	16%
Sources	JDC 2020	Rectorat de Rennes et DEPP, résultats définitifs, session 2020		Insee, RP, 2018				

*NEET : Ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi

Le **Finistère** enregistre l'une des plus fortes réussites au bac général, mais la part de diplômés du supérieur reste légèrement en dessous du taux national. Le taux d'emploi des 15-24 ans dans ce département reste aussi le plus faible de Bretagne.

Le **Morbihan** a un profil proche de celui du département costarmoricain avec toutefois une moindre proportion de jeunes en difficulté de lecture et une meilleure réussite au bac quelle que soit la filière.



Le point fort des **Côtes-d'Armor** réside dans les taux de réussite aux examens de la voie professionnelle. Par ailleurs, le taux d'emploi des 15-24 ans est le plus élevé des quatre départements bretons. Les deux points faibles concernent la part des jeunes en difficulté de lecture, qui reste toutefois en deçà du résultat national, et la proportion de diplômés du supérieur qui est la plus faible de Bretagne. Toutefois, cela lui permet de rester au niveau de la moyenne nationale concernant la part de jeunes de 20 à 24 ans non diplômés.

L'**Ille-et-Vilaine** cumule les bons résultats scolaires, tant en ce qui concerne les jeunes sans difficulté, que les diplômés du supérieur, et *in extenso* la part des 20-24 ans sans diplôme. Sa situation économique favorable insère positivement les jeunes, la part des NEET étant la plus faible de Bretagne.

1. L'enquête « Épidémiologie et conditions de vie » (EpiCoV) a été lancée par l'Inserm, avec le concours de la DREES, de l'Insee et de Santé publique France, pour analyser les effets de la pandémie de Covid-19. L'équipe EpiCoV associe des épidémiologistes, des sociologues, des démographes et des économistes de l'Inserm, de l'INED, du CNRS et des universités Paris-Saclay et Paris-Dauphine.

Les inégalités sociales parmi les jeunes ont été exacerbées

La fin de l'année 2020 a été marquée par une contraction de l'emploi salarié privé marchand (hors intérim) pour la quasi-totalité des territoires bretons, dans des proportions moindres que celles enregistrées au niveau national². Cette contraction a été suivie d'une reprise de l'emploi salarié tout au long de l'année 2021, dans tous les secteurs d'activité. Cette reprise est plus marquée en Bretagne qu'au niveau national.

Les résultats des enquêtes nationales sur les impacts de la crise sanitaire ne sont pas disponibles aux échelles régionales ou départementales. Ils rappellent que les conditions de vie des moins de 25 ans sont hétérogènes et que la crise sanitaire accentue les inégalités au sein de cette classe d'âge.

Davantage de jeunes en études et en apprentissage

« En France, la part de jeunes âgés de 18 à 24 ans en études a augmenté de 2 points, passant de 54% en 2019 à 56% en 2020, selon l'enquête Emploi.

À cet âge, ils étudient principalement dans l'enseignement supérieur (84% en 2019-2020) ou en second cycle d'enseignement secondaire (16%). 12% des jeunes en études de 18 à 24 ans sont apprentis sous contrat. Davantage de jeunes se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2019-2020 (+ 1,6% par rapport à la précédente) et davantage encore pour 2020-2021 (+ 2,2%). [...]

Par ailleurs, les centres de formation d'apprentis ont formé davantage de jeunes en vue d'un diplôme du second degré à la rentrée 2019 qu'à celle de 2018 (+ 2%) et, nettement plus encore à la rentrée 2020 qu'à la précédente (+ 11%). »



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,
« Effets de la crise sanitaire sur les études et l'emploi des jeunes de 18 à 24 ans en 2020, en France et dans les pays de l'OCDE »,
Note d'information, n° 2144, Décembre 2021

Stabilité de la part de jeunes ni en emploi, ni en formation

« En France, la part de jeunes de 18-24 ans ni en études ni en emploi, qui atteint 17,5% en 2020, est stable comparée à celle de 2019. [...] Cette stabilité de la part de jeunes de 18-24 ans ni en études ni en emploi contraste avec la situation suite à la crise financière de 2008, où elle avait alors augmenté de 3 points en un an entre 2008 et 2009. »



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, *ibid.*

Des risques de perte d'emploi plus élevés



« Les disparités sont marquées selon les profils de salariés, notamment en fonction de l'âge. Ainsi, 9% des personnes en emploi avant le confinement âgées de 15 à 24 ans ont perdu leur emploi contre moins de 2% des actifs de 40 ans à 65 ans. [...] Étant les plus à risque d'occuper des emplois temporaires, les jeunes récemment entrés sur le marché du travail ont été les premières victimes de la chute brutale de l'activité économique. En effet, face à la baisse de l'activité et à l'incertitude sur leurs débouchés, les entreprises ont pu préférer ne pas pérenniser leur main-d'œuvre temporaire (CDD ou intérim) ou réduire leurs embauches. »

Insee, « Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages », Insee Première, n°1822, octobre 2020.

Dégradation de la situation financière

L'enquête EPICOV révèle que les salariés de moins de 25 ans ont eu le moins fréquemment recours au télétravail (16,4% contre 21,2% de l'ensemble des répondants). Un quart d'entre eux a connu le chômage partiel complet, contre 15,5% de l'ensemble des répondants. Globalement 25,4% des 18-24 ans déclarent que leur situation financière s'est dégradée.



Institut pour la recherche en santé publique,
« Les inégalités sociales au temps du COVID-19 »,
Questions de Santé Publique, n°40, octobre 2020 – numéro spécial.

2. Pour en savoir plus : le GREF Bretagne publie des notes trimestrielles relatives à la conjoncture des territoires bretons.
<https://www.gref-bretagne.com/Publications/Contexte-breton/Note-trimestrielle-CTEF>

PARTIE 1 / Mobilisation en amont du décrochage scolaire

Dans toutes les académies, des actions et organisations sont mises en œuvre pour prévenir le décrochage. L'observatoire du décrochage scolaire en Bretagne, en collaboration avec le Service académique d'information et d'orientation (SAIO), la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et la Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (MIJEC), propose de rassembler une gamme d'indicateurs évoquant le volet prévention-médiation-accueil en amont du décrochage scolaire et du suivi des PSAD.

Limiter le décrochage scolaire : l'action académique en faveur de la persévérance scolaire

L'action de la région académique de Bretagne est structurée en trois axes, en rapport avec l'obligation de formation et la prévention du décrochage scolaire :

- Animer les réseaux Formation Qualification Emploi (Foquale) dans les bassins d'éducation et de formation en lien avec les référents de décrochage scolaire des établissements scolaires. Le rôle des réseaux Foquale est de diversifier les solutions d'accompagnement des élèves en voie de décrochage à l'interne de l'Éducation nationale d'une part, et d'autre part, en animant les réseaux des référents décrochage en appui des établissements. De plus, les Foquale, membres des PSAD, rassemblent l'offre de retour en formation initiale ;
- Développer les parcours aménagés de formation initiale, en tant que modalités d'acquisition de compétences générales, techniques et sociales, par le truchement d'expériences et d'immersions en milieu professionnel ou associatif, pouvant être mises à profit dans la suite du parcours ;
- Favoriser les alliances éducatives au sein de l'établissement scolaire à partir d'une compréhension partagée des besoins de l'élève situant ainsi l'intervention partenariale.

La mise en œuvre de ces axes mobilise l'ensemble de la communauté éducative et sollicite très clairement l'expertise des psychologues de l'Éducation nationale des CIO et de leur directeur, des animateurs formateurs des MLDS et des animateurs MIJEC. En effet, leurs contributions respectives visent à renforcer les facteurs pluriels de la persévérance scolaire en appui des équipes pédagogiques mais aussi à intervenir dans le cadre d'un accompagnement personnalisé auprès d'élèves en vulnérabilité.

Les indicateurs synthétiques ci-après illustrent l'activité menée par les psychologues de l'Éducation nationale à la fois en CIO et dans les établissements scolaires, les animateurs formateurs de la MLDS et les animateurs de la MIJEC pour l'année 2019-2020. Cette dernière a été marquée par une période de confinement liée à la crise sanitaire impactant très fortement les modalités d'exercice de l'activité, et dans une moindre mesure, son volume.

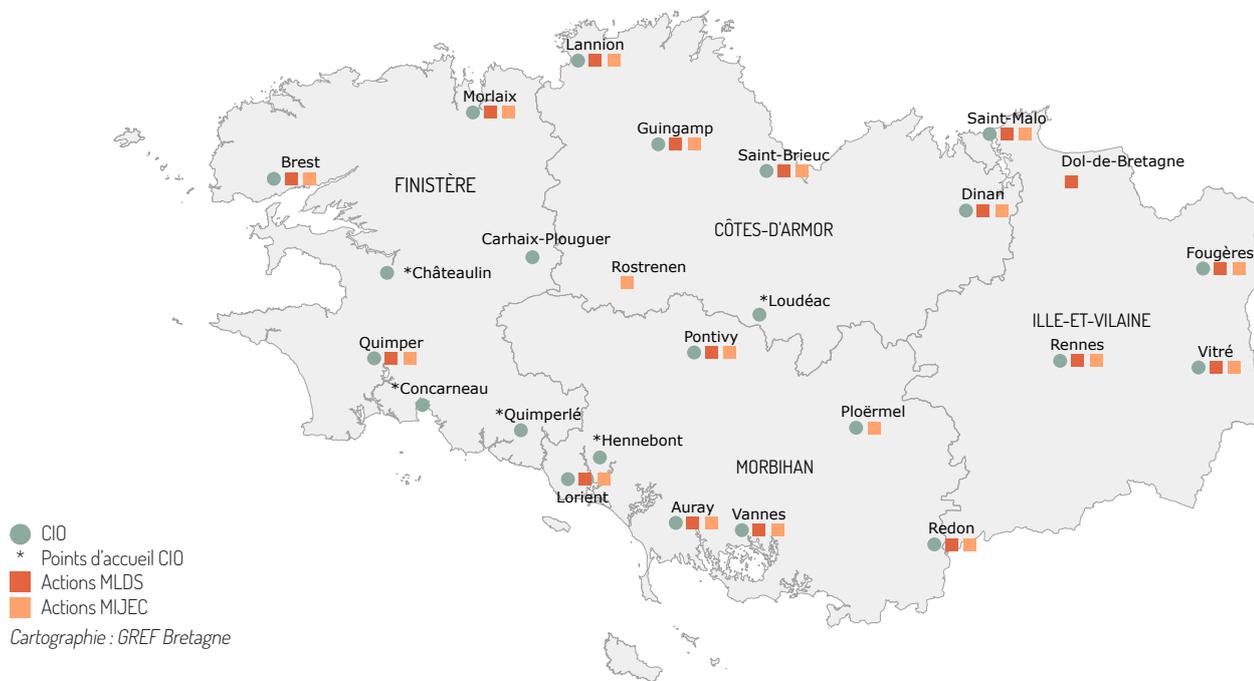
Les sources :

- > MLDS : enquête nationale 2019-2020 ;
- > MIJEC : tableau de suivi des équipes 2019-2020 ;
- > SAIO-RECTORAT : BILAC et enquête auprès des CIO, 2019-2020.

Paysage de la prévention du décrochage scolaire

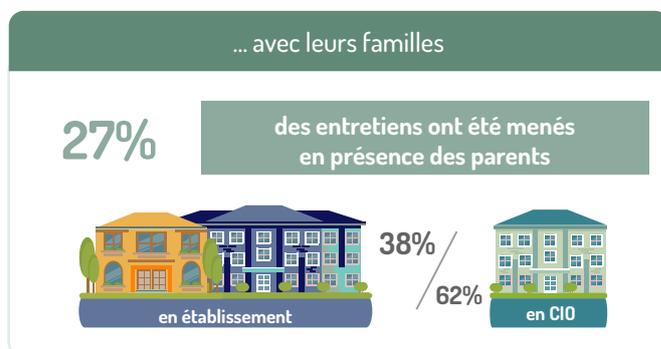
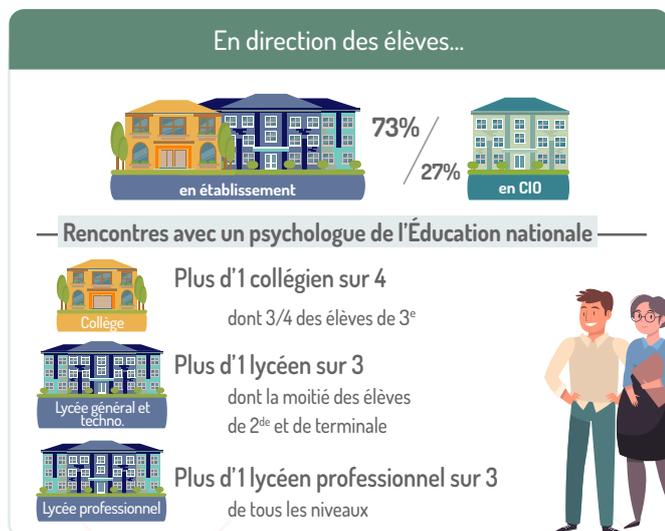
Les CIO et leurs points d'accueil, les actions MLDS et MIJEC sont présents sur l'ensemble du territoire breton avec toutefois une moindre empreinte dans le centre Bretagne : la MLDS est présente à Pontivy tandis que la MIJEC est présente à Rostrenen et Pontivy. Il est à préciser que, quelle que soit la structure (CIO, MLDS, MIJEC), les équipes se déplacent auprès des élèves dans l'ensemble des établissements.

L'accueil en CIO et les actions de la MLDS et de la MIJEC en Bretagne



Les actions des CIO

Le rôle des CIO est d'accueillir tous les publics et, en priorité, les jeunes scolarisés et leur famille, d'informer sur les études et les formations professionnelles et de délivrer des conseils personnalisés. En 2019-2020, les psychologues de l'éducation nationale ont réalisé environ 62 000 entretiens-conseils dont 58 000 avec des jeunes scolarisés. Parmi les 4 000 entretiens-conseils menés avec des publics non scolaires, la grande majorité concernait des jeunes de moins de 26 ans non scolarisés dans le cadre du retour en formation initiale ou des jeunes nouvellement arrivés en France. La répartition des rencontres avec les élèves selon leur type d'établissement et de la présence des parents reste stable, comparée à l'année précédente.



Zoom sur les actions en lien avec la persévérance scolaire



Vers les élèves

19 540 entretiens avec des parents d'élèves

1 980 bilans psychologiques

1 360 ateliers collectifs

Vers les professionnels

4 870 concertations avec les équipes pédagogiques à propos d'un élève

690 actions menées avec la MLDS et les Groupes de prévention de décrochage scolaire (GPDS)



Lutte contre le risque de rupture : les publics accueillis par la MLDS et la MIJEC

Les missions et actions de la MLDS sont présentées sur le site de l'académie bretonne : dans chaque bassin d'éducation et de formation, sous l'autorité des coordonnateurs, des animateurs-formateurs mettent au service des établissements et des réseaux Foquale leurs compétences en matière de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation pour les accompagner dans la construction d'actions de prévention et de parcours adaptés. Ils sont également chargés de la coordination des actions spécifiques de la MLDS.

Une enquête est réalisée annuellement sur l'activité de la MLDS. Alimentée par les académies, elle permet de connaître le nombre de jeunes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de la MLDS et leur devenir après cet accompagnement.

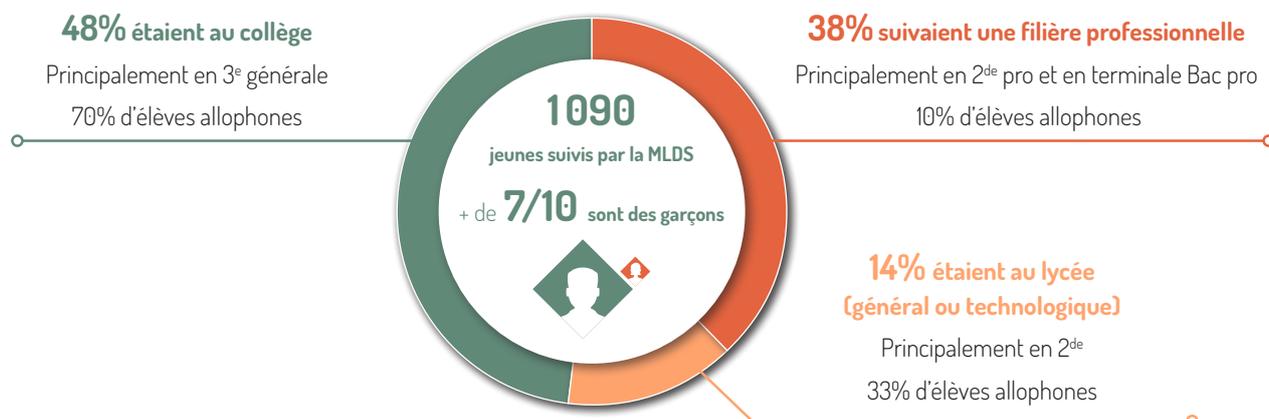
Les missions de la MIJEC s'inscrivent également dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire : de la prévention du décrochage scolaire, à l'accueil et l'accompagnement de jeunes sans solution, issus de l'Enseignement Catholique. Dans chacun des « bassins MIJEC », une équipe de formateurs (enseignants détachés à temps partiel) et d'intervenants extérieurs assurent le suivi des jeunes qui en ont besoin. Ces équipes animent le partenariat interne avec les établissements scolaires privés en créant des cellules de veille. Elles travaillent également étroitement avec chacune des PSAD bretonnes. Un rapport d'activité décrit annuellement les choix d'actions structurantes du réseau MIJEC et les caractéristiques des publics accueillis.

Au total, ce sont **2190 jeunes qui ont été suivis par les équipes de la MLDS et de la MIJEC** sur l'année 2019-2020 en Bretagne. Les fermetures des établissements scolaires liées au premier confinement ont amoindri le nombre de jeunes accueillis, en comparaison de l'année précédente.

Les jeunes accueillis par la MLDS

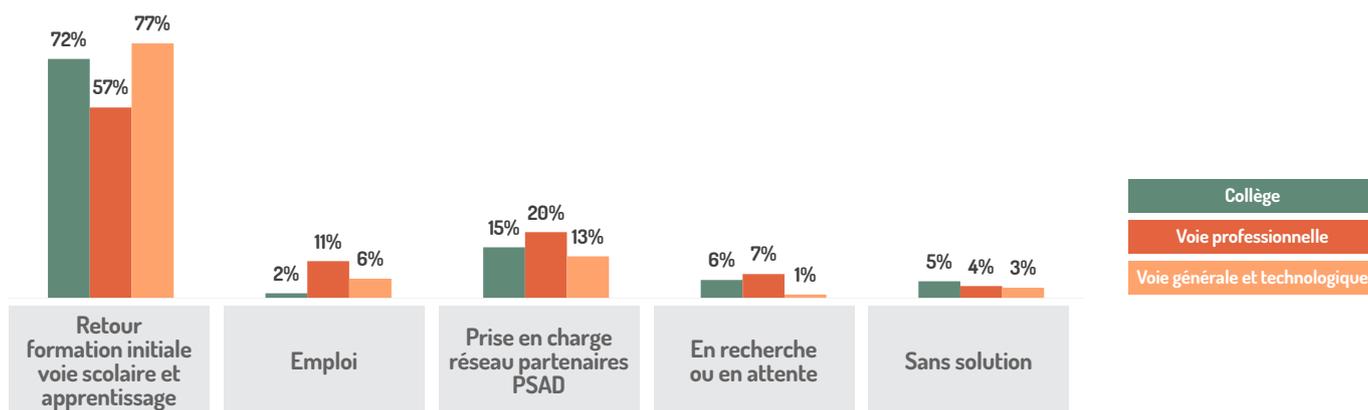
1530 jeunes ont été reçus en entretien de situation. Parmi eux, 1090 ont intégré une action MLDS :

- 120 jeunes ont suivi une session d'information et d'orientation ;
- 910 jeunes ont bénéficié d'une action d'accueil et de remobilisation ;
- 60 jeunes ont intégré une action de re-préparation de l'examen.



Les informations sur le devenir des jeunes suivis par la MLDS illustrent la mission de prévention du décrochage puisque, dans la grande majorité des cas, le retour en formation initiale est favorisé, quelle que soit l'origine scolaire (cf. graphique ci-dessous). Si les jeunes en voie professionnelle trouvent également des solutions dans l'emploi (11%), le lien avec les réseaux partenaires PSAD est une autre source de prise en charge des élèves suivis, et ce, de manière plus importante que l'année précédente. Une des conséquences est la diminution de la part des jeunes sans solution, toute origine scolaire confondue.

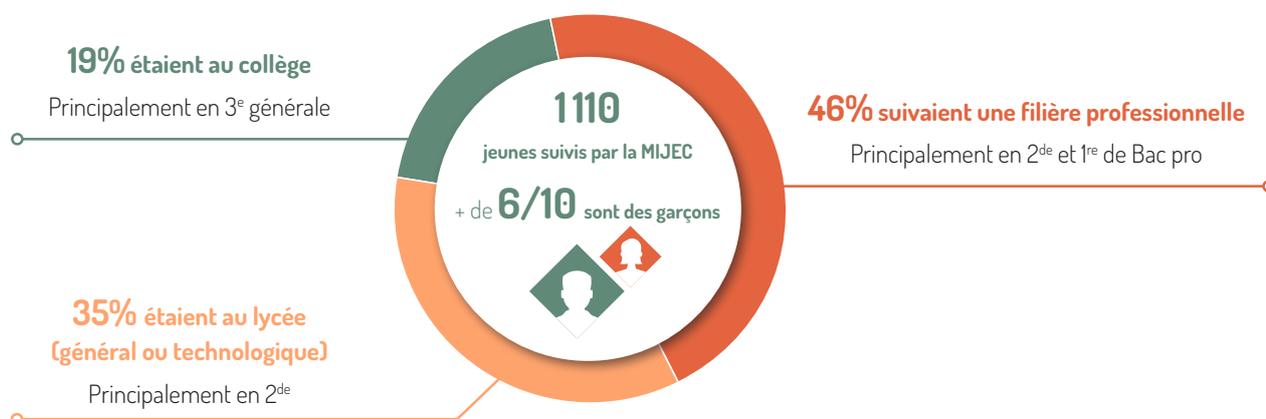
Devenir des jeunes à l'issue des actions MLDS



Une différence entre les publics accueillis par la MLDS et ceux accueillis par la MIJEC est **la part d'élèves allophones** qui représentent **42% des jeunes** ayant bénéficié d'une action de la **MLDS** contre moins de 1% des publics suivis par la MIJEC.

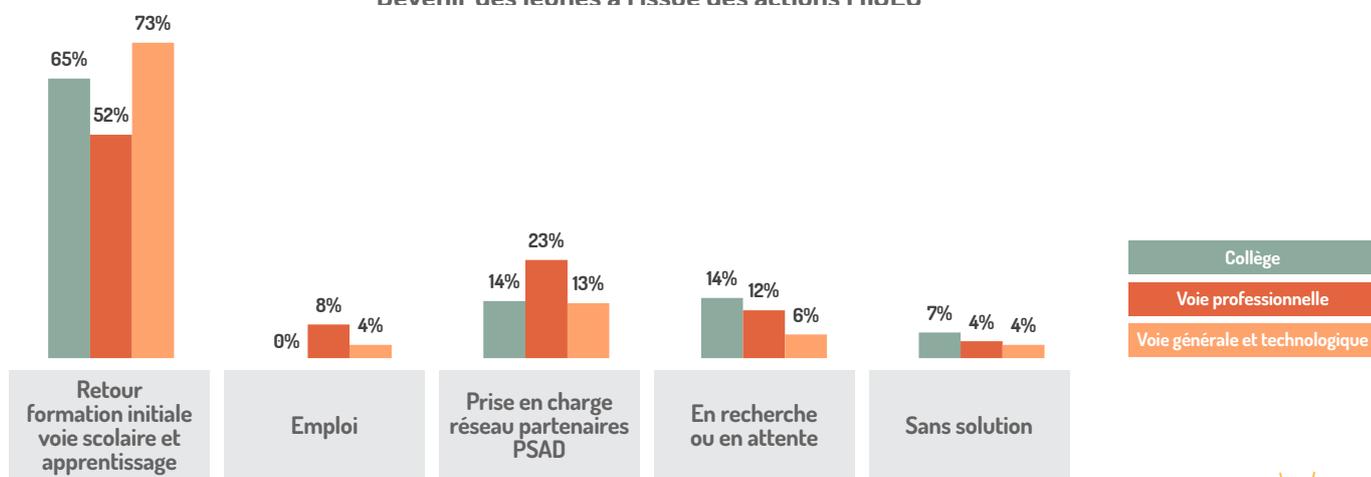
Les jeunes accueillis par la MIJEC

La MIJEC a reçu 1110 jeunes sur l'année 2019-2020.



Comme pour la MLDS, la majorité des actions mises en place relève de la prévention du décrochage scolaire et vise des jeunes scolarisés. La suite du parcours des jeunes accompagnés par la MIJEC suit les mêmes tendances que les jeunes accompagnés par la MLDS : une prépondérance pour un retour en formation, que ce soit par voie scolaire ou apprentissage. Le relais vers une prise en charge vers les partenaires PSAD et hors PSAD fonctionne également. Par ailleurs, l'emploi est une solution supplémentaire pour les jeunes venant de la voie professionnelle.

Devenir des jeunes à l'issue des actions MIJEC



Ce qu'il faut retenir

En 2019-2020, dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire, les psychologues de l'EN ont participé à **4 870 concertations avec les équipes pédagogiques des établissements** et à **près de 690 actions menées avec la MLDS et les Groupes de prévention de décrochage scolaire (GPDS)**. **Près de 2 200 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de la MLDS ou de la MIJEC.

Cette mobilisation des acteurs se situe en amont des campagnes de repérage. Toutefois, un certain nombre de jeunes accueillis par la MLDS ou la MIJEC peuvent également être signalés comme potentiellement en décrochage lors des campagnes de repérage. Le suivi se fera alors aussi dans le cadre du travail des PSAD.



PARTIE 2 / Le repérage du décrochage scolaire en Bretagne

Le repérage du décrochage scolaire en Bretagne fait partie intégrante du système national de repérage organisé depuis 2011 dans le cadre du système interministériel d'échanges d'information (SIEI). Il est placé sous la responsabilité conjointe du ministère de l'Éducation nationale et des présidents des Conseils régionaux depuis le 1^{er} janvier 2015.

La **définition du décrochage scolaire en Bretagne** a été précisée au sein du cadre de référence régional « Pour une stratégie concertée en faveur des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme¹ » : **jeunes de 16 à 25 ans issus du second degré et n'ayant pas terminé leur formation, qu'ils possèdent ou non un premier diplôme ou une certification**. Cette non-restriction aux décrocheurs non diplômés est en accord avec l'instruction interministérielle sur la mise en œuvre de l'obligation de formation.

Si les PSAD ont pour mission de suivre en priorité les jeunes qui ne sont pas accompagnés, leur travail de repérage permet de mieux connaître les jeunes signalés par le SIEI. Les animateurs des 17 plateformes bretonnes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) mettent à jour un tableau de suivi co-construit et harmonisé sur le territoire régional. Les données analysées dans la suite de ce document sont issues de ces tableaux de suivi.

Le SIEI en 2020-2021

En vue d'accompagner la mise en œuvre de l'**obligation de formation**, le repérage organisé par le SIEI a connu **deux grands changements**. Le premier est un passage de deux à **quatre campagnes de repérage** : octobre 2020, février 2021, avril 2021, juin 2021. Le second concerne la mise en place d'interactions avec i-milo, le logiciel métier des missions locales. Ces flux permettent d'élargir le périmètre de repérage des jeunes potentiellement décrocheurs et/ou relevant de l'obligation de formation.

Deux listes sont issues de ces changements :

- Les listes de jeunes en situation de décrochage scolaire concernent les élèves âgés de **16 à 30 ans**, scolarisés durant l'année scolaire précédente (2019/2020) ou durant l'année scolaire observée (2020/2021), qui n'ont **pas obtenu le diplôme** (niveau IV BAC ou V CAP, BEP) correspondant à la formation suivie et qui ne sont **pas scolarisés** - à l'Éducation nationale ou à l'Agriculture -, **ni détenteurs d'un contrat d'apprentissage** [à la date de la campagne].
- Les jeunes de **16 à 18 ans** qui ne remplissent pas leur obligation de formation s'ils ne sont **ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi**. Les jeunes **mineurs diplômés sans solution de formation** ou d'insertion relèvent bien de cette catégorie.

Ces changements intervenus en 2020-2021 sur le SIEI sont le prélude à un nouvel outil national qui devrait être opérationnel au cours de l'année 2022.

Les limites du SIEI

Le nouveau périmètre du SIEI garde, toutefois, des limites : il ne recense pas les apprentis ayant rompu leur formation en apprentissage. Il ne recoupe pas les bases des lycées militaires, ni celles de l'agence du service civique, des écoles de la deuxième chance et des centres EPIDE. Il n'est pas interconnecté avec le système d'information du ministère de la Défense, qui organise les Journées défense et citoyenneté (JDC). Ces journées sont l'occasion, pour les jeunes en difficulté qui le souhaitent, de recevoir des conseils d'orientation vers les structures d'aides adaptées. Enfin, il ne repère pas les jeunes sortis de formation initiale et inscrits dans un dispositif de formation continue.

1. Le cadre régional de référence a été adopté en session plénière du Conseil régional de Bretagne en octobre 2017. Il a été élaboré en concertation avec les autorités académiques, l'Association Régionale des Missions Locales et les responsables des PSAD. Il énonce notamment les orientations et les principes d'actions qui doivent être à l'œuvre dans les 17 PSAD bretonnes et précise les différentes fonctions constitutives de la coordination régionale.

En 2020-2021, 7 320 jeunes potentiellement en décrochage scolaire en Bretagne

Au cours des quatre campagnes, 7 320 jeunes étaient recensés comme potentiellement en décrochage scolaire par l'ensemble des PSAD bretonnes, dont 72% repérés lors de la première campagne d'octobre 2020.

Le travail de vérification de chaque situation, mené par les PSAD auprès de leurs partenaires et des établissements scolaires aboutit à la répartition suivante :

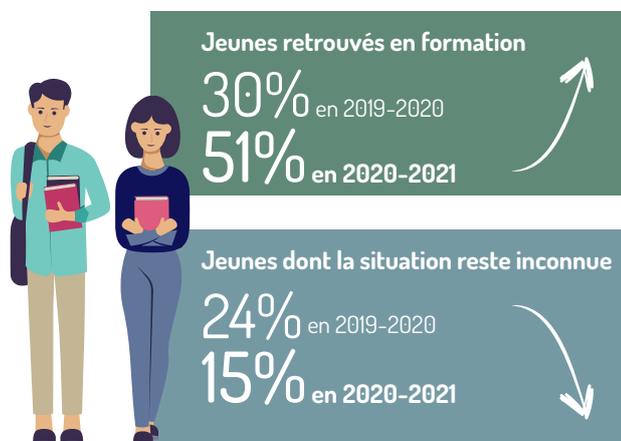
Situation des jeunes signalés par le SIEI	Nb jeunes	% des jeunes
Retrouvé en formation (initiale)	3 700	51%
Décrocheur	2 490	34%
<i>Dont Retrouvé en formation continue</i>	<i>180</i>	<i>3%</i>
<i>Retrouvé en emploi (y.c. serv. civ.)</i>	<i>660</i>	<i>9%</i>
<i>NEET accompagné (y.c. empêché²)</i>	<i>1 360</i>	<i>19%</i>
<i>Transfert vers une PSAD hors Bretagne</i>	<i>100</i>	<i>1%</i>
<i>NEET sans accompagnement</i>	<i>190</i>	<i>3%</i>
Situation inconnue	1 130	15%
Ensemble	7 320	100%

À partir de ce travail de fiabilisation des PSAD, les jeunes retrouvés en formation initiale sont différenciés des décrocheurs et des situations inconnues.

51% des jeunes sont retrouvés en formation initiale, par voie scolaire, par apprentissage ou encore par correspondance. Ils ne sont de fait, pas ou plus décrocheurs, lorsque les PSAD prennent contact avec eux.

2 490 jeunes sont retrouvés en dehors d'un parcours de formation initiale, soit **34%**.

Ils ont donc décroché, mais leurs situations sont diverses : 19% ne sont ni en formation, ni en emploi mais accompagnés, 9% occupent un emploi, 3% des jeunes sont retrouvés en formation continue. Une petite partie des dossiers de décrocheurs est transférée dans des PSAD hors Bretagne. **3% des jeunes ne sont ni en formation, ni en emploi, ni accompagnés**. Pour 15% des jeunes signalés par le SIEI, la situation reste inconnue. Cette proportion est en forte baisse, en comparaison des deux dernières années.



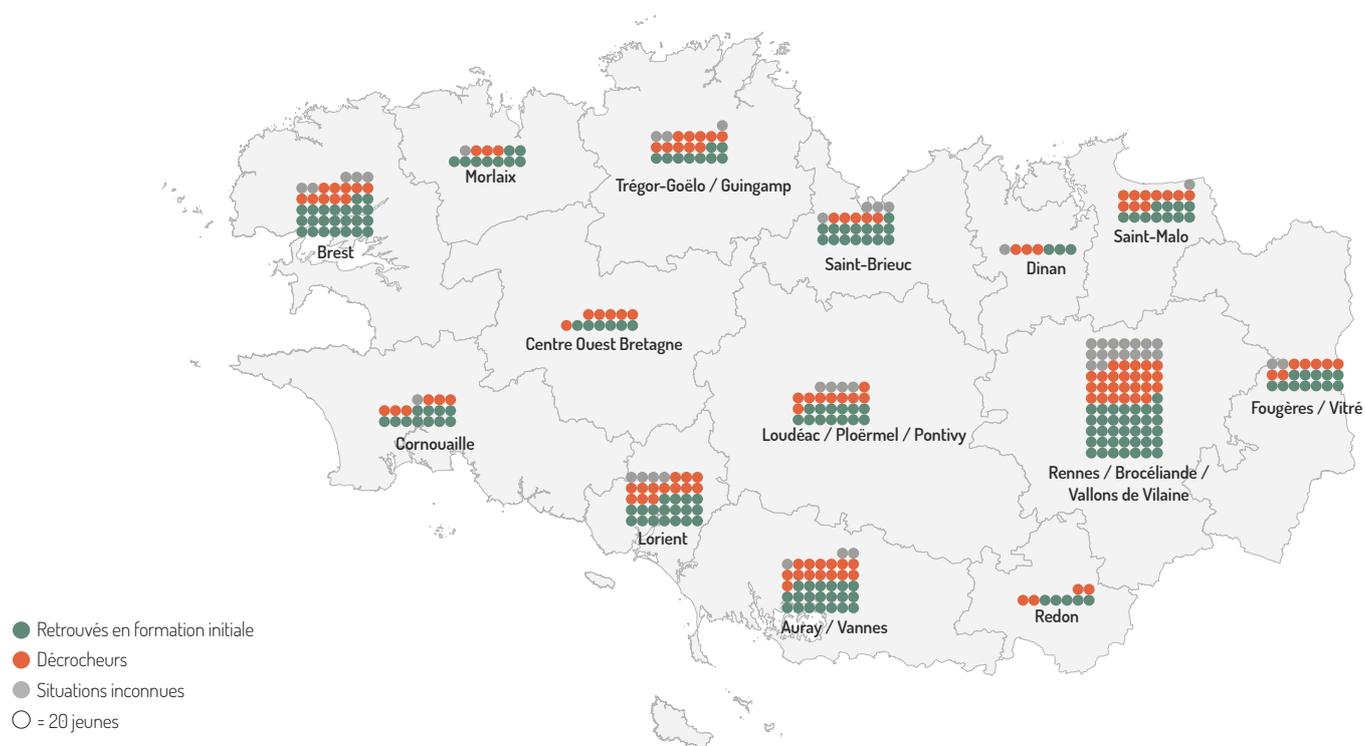
Les décrocheurs non diplômés

Le choix a été fait en Bretagne de suivre les décrocheurs même s'ils possédaient déjà un diplôme. C'est le cas de 10% d'entre eux. La définition nationale du décrocheur exclut ceux qui possédaient déjà un CAP, un BEP ou un bac. Dans ce cadre national, le nombre de décrocheurs non diplômés en Bretagne est de 2 235, soit 31% des jeunes signalés par le SIEI.

2 235 décrocheurs non diplômés

2. Des décrocheurs sont «empêchés» dans le sens où leur situation ne leur permet pas de reprendre directement une formation ou d'occuper un emploi : hospitalisation, maternité, jeunes sous main de justice...

La cartographie de la répartition des jeunes signalés par le SIEI, en fonction du dernier lieu de scolarité connu donne à voir les spécificités territoriales.



Calculs et cartographie : GREF Bretagne

Champ : jeunes repérés par le SIEI dont l'établissement d'origine est identifié en Bretagne (7120).

Cartographier le décrochage : suivre le périmètre des PSAD ?

Certains établissements scolaires accueillent des élèves résidant en dehors du périmètre de la PSAD. Cela implique non seulement qu'une PSAD peut suivre des jeunes qui ne sont pas scolarisés dans son périmètre mais aussi que des établissements sont en relation avec plusieurs PSAD. Il est préférable de cartographier le décrochage sur le dernier lieu de scolarisation connu. Un **nouveau périmètre** a été retenu pour cette synthèse 2020-2021 : celui des **Commissions territoriales emploi-formation (CTEF)**. Réunissant tous les acteurs emploi-formation du territoire, les CTEF sont le lieu privilégié de concertation, de partage des enjeux locaux en matière d'emploi et de formation, d'accompagnement et de suivi des projets territoriaux. La lutte contre le décrochage scolaire est une de leurs préoccupations.

Situation des jeunes au dernier lieu de scolarité connu (2020-2021)

Géographie du dernier établissement (Commission Territoriale Emploi-Formation)	Retrouvé en formation initiale		Décrocheur		Situation inconnue		Ensemble
	région 51%		région 34%		région 15%		
	nb jeunes	%	nb jeunes	%	nb jeunes	%	
Auray / Vannes	390	52%	280	37%	80	11%	740
Brest	440	59%	190	26%	120	15%	750
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	250	49%	170	33%	90	18%	510
Centre Ouest Bretagne	100	45%	110	49%	10	6%	230
Cornouaille	210	60%	110	31%	30	9%	350
Dinan	60	40%	40	29%	40	31%	140
Fougères / Vitré	230	56%	130	32%	50	12%	410
Lorient	350	50%	250	36%	100	14%	700
Morlaix	170	68%	60	24%	20	8%	250
Redon	100	56%	70	39%	10	5%	170
Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine	710	46%	500	32%	330	22%	1540
Saint-Brieuc	280	59%	80	17%	110	23%	470
Saint-Malo	200	48%	200	47%	20	5%	430
Trégor Goëlo / Guingamp	170	40%	180	42%	80	18%	430

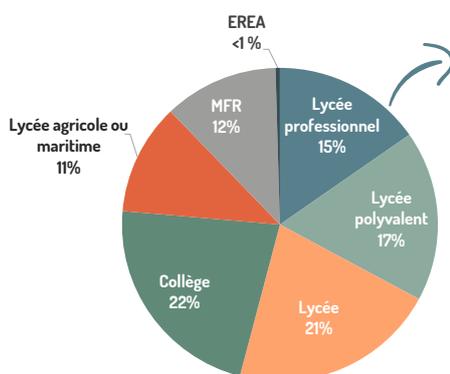
Champ : jeunes signalés par le SIEI dont l'établissement d'origine est identifié en Bretagne (7120). Les effectifs sont arrondis, les calculs sont faits sur les effectifs réels.

Note de lecture : dans la CTEF d'Auray / Vannes, 52% des jeunes repérés par le SIEI ont été retrouvés en formation initiale, 37% étaient décrocheurs. Il reste 11% des jeunes pour lesquels la situation est inconnue. Dans cette CTEF, la part de jeunes retrouvés en formation et la part de situations inconnues sont plus favorables comparativement aux résultats régionaux.

En vert, les taux reflétant une situation plus favorable, comparativement, aux taux régionaux.

Qui sont les jeunes bretons signalés par le SIEI ?

3700 jeunes retrouvés en formation initiale



Type du dernier établissement connu*

Les 2 principales classes suivies / type d'étab.	% / type d'étab.	
Lycée professionnel	2 ^{de} Pro	22%
	Terminale CAP	18%
Lycée polyvalent	2 ^{de} Pro	19%
	2 ^{de} GT	15%
Lycée	Terminale générale	39%
	2 ^{de} GT	30%
Collège	Classe générale de collège	80%
	SEGPA	14%
Lycée agricole ou maritime	2 ^{de} Pro	22%
	4 ^e -3 ^e de LP, MFR, Agri	21%
Maison familiale rurale	4 ^e -3 ^e de LP, MFR, Agri	30%
	1 ^{er} Bac pro	21%

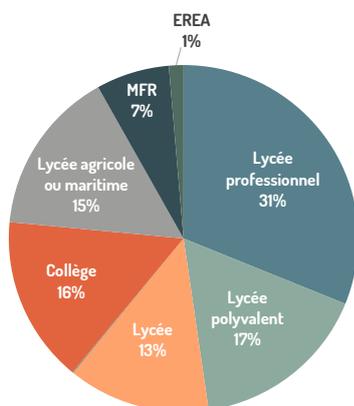
Note de lecture : Parmi les jeunes retrouvés en formation initiale, en provenance d'un lycée (21%), 39% étaient en Terminale générale.

* Les lycées préparent aux bacs généraux et technologiques ; les lycées professionnels préparent aux diplômes de la voie professionnelle (CAP, Bac professionnel) ; les lycées polyvalents rassemblent sous une même entité administrative un lycée et un lycée professionnel.

2490 jeunes décrocheurs



40% 60%
Âge moyen 17,8 ans



Type du dernier établissement connu

Les 2 principales classes suivies / type d'étab.	% / type d'étab.	
Lycée professionnel	Autre formation pro	25%
	Terminale CAP	15%
Lycée polyvalent	1 ^{re} BAC Pro	16%
	2 ^{de} Pro	16%
Lycée	Terminale technologique	26%
	Terminale générale	19%
Collège	Classe générale de collège	51%
	SEGPA	17%
Lycée agricole ou maritime	Terminale Bac pro	29%
	1 ^{re} BAC Pro	18%
Maison familiale rurale	Terminale BAC Pro	24%
	2 ^{de} Pro	22%

Note de lecture : Parmi les jeunes décrocheurs qui étaient dans un lycée polyvalent (17%), 16% étaient en Première de Bac Pro.

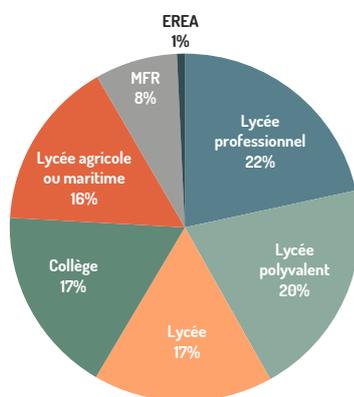
1130 jeunes dont la situation reste inconnue

Pourquoi des situations restent inconnues malgré le travail des PSAD ?

> 31% des cas, des messages sont laissés sans réponse ;
> 18% des cas, les coordonnées sont obsolètes ou manquantes.



43% 57%
Âge moyen 17,7 ans



Type du dernier établissement connu

Les 2 principales classes suivies / type d'étab.	% / type d'étab.	
Lycée professionnel	Terminale BAC Pro	19%
	1 ^{re} BAC Pro	16%
Lycée polyvalent	2 ^{de} Pro	19%
	1 ^{re} BAC Pro	13%
Lycée	2 ^{de} GT	25%
	Terminale technologique	23%
Collège	Classe de collège	65%
	SEGPA	15%
Lycée agricole ou maritime	Terminale BAC Pro	20%
	2 ^{de} Pro	19%
Maison familiale rurale	4 ^e -3 ^e de LP, MFR, Agri	40%
	2 ^{de} Pro	15%

Note de lecture : Parmi les jeunes en situation inconnue qui étaient dans un lycée professionnel (22%), 19% étaient en Terminale de CAP.

Ce qu'il faut retenir

Parmi les 7 320 jeunes signalés dans le SIEI durant les campagnes de 2020-2021, **34% sont décrocheurs**. Parmi ces jeunes, **la part des filles est de 40%**. En moyenne, le décrochage intervient à 17,8 ans.

Dans près d'un tiers des cas, il a lieu **en lycée professionnel**. Alors que le décrochage scolaire est caractérisé par le fait de quitter sa formation initiale avant l'obtention du diplômé préparé, 10% des décrocheurs détiennent un diplôme, obtenu auparavant.

Pour **15% des jeunes signalés, la situation reste inconnue** en fin de campagne.



Partie 3 / Focus sur le travail des PSAD : repérage, relance et nouvel accompagnement

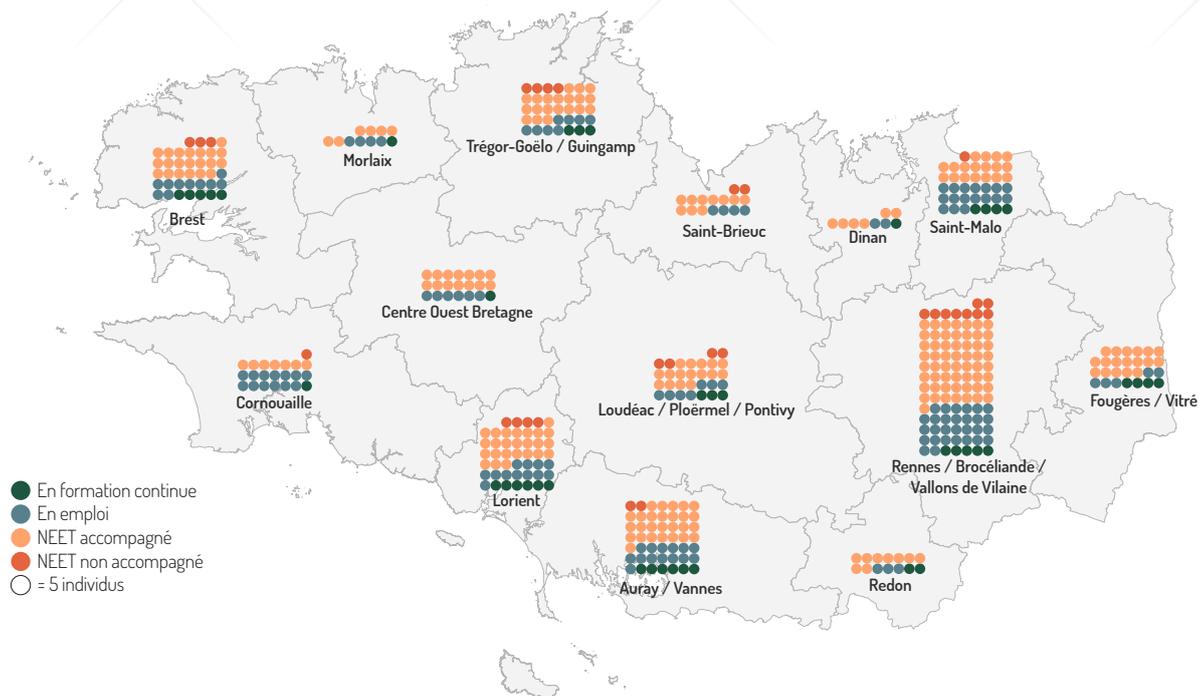
Un tiers des décrocheurs était en formation ou en emploi

Parmi les 2490 décrocheurs, 33% étaient stagiaires de la formation continue ou en emploi et 55% étaient déjà accompagnés par une institution (CIO, Mission locale, MLDS, MIJEC, Pôle emploi, PJJ, etc.). Enfin **8%, soit 190 jeunes, n'étaient ni en formation, ni en emploi, ni accompagnés : il s'agit du cœur de cible des PSAD**. Ces proportions restent relativement stables par rapport à 2019-2020 : chacune perd un point, à la différence de la part des transferts vers des PSAD hors Bretagne qui augmente de trois points.

Précision sur les situations des décrocheurs	Nb jeunes	% des jeunes
Retrouvé en formation continue	180	7 %
Retrouvé en emploi (y.c. serv. civ.)	660	26 %
NEET accompagné (y.c. empêché)	1360	55 %
Transfert vers une PSAD hors Bretagne	100	4 %
NEET sans accompagnement	190	8 %
Total général	2490	100 %



Situation des décrocheurs au dernier lieu de scolarité connu



Calculs et cartographie : GREF Bretagne.

Champ : jeunes décrocheurs dont l'établissement d'origine est identifié en Bretagne (2.360).

Situation des décrocheurs au dernier lieu de scolarité connu

Géographie du dernier établissement (Commission Territoriale Emploi-Formation)	Retrouvé en formation continue		Retrouvé en emploi (y. c. service civique)		NEET accompagné (y. c. empêché)		NEET sans accompagnement		Transfert PSAD hors Bretagne		Ensemble
	région 7%		région 26%		région 55%		région 8%		région 4%		
	nb jeunes	%	nb jeunes	%	nb jeunes	%	nb jeunes	%	nb jeunes	%	
Auray / Vannes	30	11%	65	24%	135	49%	10	4%	35	12%	275
Brest	25	12%	50	26%	105	54%	15	8%	0		195
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	15	9%	35	21%	80	46%	20	11%	20	13%	170
Centre Ouest Bretagne	0	1%	25	24%	70	63%	5	4%	10	8%	115
Cornouaille	5	5%	65	60%	35	31%	5	4%	<5	1%	110
Dinan	<5	5%	10	24%	30	68%	<5	2%	0		40
Fougères / Vitré	15	13%	25	18%	90	67%	5	2%	0		130
Lorient	25	11%	60	24%	120	49%	25	11%	15	5%	245
Morlaix	5	8%	20	32%	30	48%	<5	3%	5	8%	60
Redon	5	9%	15	20%	45	71%	0		0		65
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	20	4%	145	29%	280	57%	50	10%	0		500
Saint-Brieuc	0		15	21%	50	60%	10	11%	5	7%	80
Saint-Malo	20	9%	85	43%	85	43%	10	4%	5	2%	200
Trégor Goëlo / Guingamp	10	6%	35	20%	100	55%	30	15%	5	3%	180

Champ : les jeunes décrocheurs dont l'établissement d'origine est identifié en Bretagne (2.360). Les effectifs sont arrondis, les calculs sont faits sur les effectifs réels.

Note de lecture : dans la CTEF de Brest, 12% des décrocheurs étaient stagiaires de la formation continue, 26% étaient en emploi (ou en service civique).

En vert, les taux reflétant une situation plus favorable, comparativement, aux taux régionaux.

190 décrocheurs non accompagnés

cœur de cible des PSAD



42% 58%

140 entretiens ont été proposés

32% ont effectivement eu lieu avant la fin de la campagne

Âge moyen 17,4 ans

58% ont - de 18 ans

Les principales classes suivies % des jeunes

Terminale CAP 16%

Classe générale de collège 16%

Terminale BAC pro 15%

Les situations des autres décrocheurs

1360 NEET déjà accompagnés ou empêchés

55%



39% 61%

Dont 90 en situation transitoire

Âge moyen 17,3 ans

67% ont - de 18 ans

Les principales classes suivies % des jeunes

Classe générale de collège 12%

2^{de} Pro 11%

1^{re} BAC pro 11%

Qui accompagne ?

Mission locale 70%

MLDS, MIJEC, CIO 10%

Autre accompagnement 14%

Situation transitoire (hospitalisation, maternité, incarcération, ...) 6%

660 décrocheurs retrouvés en emploi

26%



38% 62%

Dont 40 en service civique

Âge moyen 19,1 ans

16% ont - de 18 ans

Les principales classes suivies % des jeunes

Autre formation pro 31%

Terminale BAC pro 23%

1^{re} BAC pro 35%

180 décrocheurs retrouvés en formation continue

7%



50% 50%

Âge moyen 17,4 ans

59% ont - de 18 ans

Les principales classes suivies % des jeunes

2^{de} Pro 15%

1^{re} BAC pro 14%

Suivi MLDS 12%

Différentes formes de non-recours des jeunes ?

Outre les 360 jeunes qui n'ont pas répondu aux différentes tentatives d'appels des PSAD, ces dernières peuvent également faire face à des refus explicites de prise en charge : 40 jeunes ont refusé expressément le rendez-vous proposé. Dans le cadre des rendez-vous acceptés, 10 jeunes ne se sont pas déplacés, après relance. Ces refus ou absences posent la question, non pas de l'accompagnement mais du temps nécessaire pour s'engager dans un processus de raccrochage. Ce temps dépasse le délai imparti à chaque campagne bi annuelle de repérage. Il est à noter que ces **différentes formes de non-recours sont moins nombreuses**, que durant les campagnes de 2019-2020.

Ce qu'il faut retenir

Le repérage des décrocheurs donne à voir la pluralité de leurs situations sur le territoire breton. La grande majorité des NEET repérés par les PSAD bretonnes était déjà accompagnée. La voie de la formation continue était choisie par 7% des décrocheurs tandis que 26% avaient trouvé un emploi. La vie active est le choix des décrocheurs souvent plus âgés et sortant de formation professionnelle autre que le Bac professionnel ou le CAP. Les décrocheurs ni en formation, ni en emploi mais nouvellement accompagnés par les PSAD sont plus jeunes. Comparativement à 2019-2020, la part des NEET non accompagnés continue de baisser légèrement dans tous les territoires bretons. Par ailleurs, les refus explicites de prises en charge sont également en nette diminution.



Obligation de formation : première année de mise en œuvre

L'instauration de l'obligation de formation (Article 15 de la LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance) impose, depuis la rentrée 2020-2021, de porter une attention particulière aux situations des jeunes de moins de 18 ans : « Cette obligation est remplie lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement public ou privé, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle ».



L'âge des jeunes signalés dans le cadre du SIEI est calculé à la date de repérage de chaque campagne (exemple : en octobre 2020 pour la première campagne).

7 320 jeunes de 16 à 25 ans

repérés par le SIEI comme potentiellement en situation de décrochage

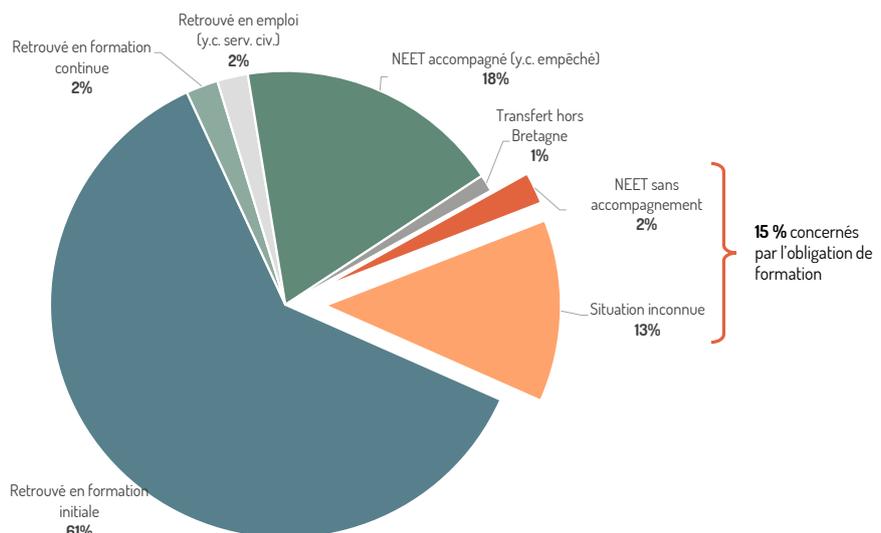
4 940 sont âgés de 16 et 17 ans

67%

dans **85%** des cas
l'obligation de formation est respectée

Répartition des jeunes de moins de 18 ans selon leur situation durant les campagnes de repérage 2020-2021

En comparaison, les autres jeunes, majeurs, suivis au cours de ces campagnes 2020-2021, sont plus souvent retrouvés en emploi (24%). De surcroît, la part des situations restant inconnues est plus importante (21%).



DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT
Nolwenn MELCHIOR (CRB)

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Freepik, 123RF

PUBLICATION

Février 2022

GREF Bretagne

Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com